

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 694 Personnel indigène.

n° 694

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 août 1943

Numéro JO

n° 17 du 01/09/1943

Date du numéro

1 septembre 1943

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'une durée de quarante cinq jours, à passer en Ethiopie, est accordé pour compter du 1er Septembre 1943, à M. CASSIM Saïd Ali, Agent con tractuel des Finances.